



67942 - Doit on prononcer un seul ou deux sermons lors de la célébration de la prière qui marque la Fête?

question

Quel est l'avis le mieux argumenté à propos du sermon à prononcer lors de la célébration des deux Fêtes? S'agit-il d'un seul sermon ou de deux? Quel en est l'argument?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

La majorité des ulémas des quatre écoles juridiques et d'autres soutiennent qu'on prononce deux sermons séparés d'une pause au cours de laquelle l'imam s'assoit comme on le fait dans la prière du vendredi.

On lit dans la Moudawwannah (1/231): **Malick dit: tous les sermons y compris celui prononcé par l'imam dans la prière faite pour demander la pluie, celles marquant les deux Fêtes, celle faite à Arafah et celle du vendredi, se font en deux parties séparées par une pause au cours de laquelle l'imam s'assoit.**

Chafii (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans al-Oum (1/272): **D'après Oubaydoullah ibn Abdoullah ibn Outbah, la Sunna enseigne que l'imam qui dirige la prière qui marque les Deux Fêtes prononce deux sermons séparés d'une pause au cours de laquelle il s'assoit... Il en est de même du sermon prononcé dans la prière de demande de pluie, le sermon prononcé dans le cadre de la prière à faire lors d'une éclipse solaire et celui prononcé lors du pèlerinage ainsi tout sermon destiné au public.** Voir Bada'i as-sanai (1/276) et al-Moughni (2/121).

Chawkaani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans un commentaire du hadith précité: « Le deuxième hadith est renforcé par le raisonnement par analogie qui l'assimile au sermon de la



prière du vendredi. Oubaydoullah ibn Abdoullah est issu de la génération venue après celle des compagnons comme vous le savez. Le fait pour lui de dire : **la sunna enseigne** ne signifie pas qu'il s'agit de la Sunna du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) comme le confirme une règle de la méthodologie du hadith.

Le fait de s'asseoir entre les deux sermons s'atteste dans un hadith hautement attribué rapporté par Ibn Madjah. Sa chaîne comporte Ismail ibn Mouslim qui est faible.» Extrait de Nayloul Awtaar (3/323).

Le hadith d'Ibn Madjah (1279) est celui qu'il a rapporté de Djabir (P.A.a) qui dit: **Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) sortit un jour coïncidant soit avec la fête de fin de Ramadan ou la fête du Sacrifice, prononça debout un sermon puis il s'assit avant de se remettre debout...** Ce hadith est cité par al-Albani dans Dhail ibn Madjah et a dit qu'il est contestable.

L'auteur d'Awn al-Maaboud (4/4) dit: **An-Nawawi dit dans al-Khoulassa : ce qui a été rapporté d'Ibn Massoud , à savoir qu'il a dit que la Sunna veut qu'on prononce lors des prières marquant les Deux Fêtes deux sermons séparés d'une pause au cours de laquelle l'imam s'assoit, est faible et ininterrompu. Rien de vérifiable ne confirme un sermon en deux parties. Le seul fondement de cet avis est le raisonnement par analogie qui l'assimile au sermon du vendredi.**

Il en résulte que les deux sermons repose sur ce qui suit:

1. Le hadith d'Ibn Madjah et la tradition reçue d'Ibn Massoud (P.A.a) Or tous les deux sont faibles, comme on l'a déjà dit.
2. La tradition reçue d'Oubaydoullah ibn Abdoullah ibn Outbah qui est de la génération qui suit celle des compagnons.
3. Le raisonnement par analogie établissant une assimilation avec le sermon du vendredi.
4. Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a cité un quatrième élément qui peut servir d'argument. Il dit (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) :« Ses propos ayant trait aux deux sermons:« Voilà ce que les jurisconsultes (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)



ont adopté. C'est l'avis selon lequel le sermon prononcé lors de la Fête comporte deux parties car cela est mentionné dans un hadith cité par Ibn Madjah grâce à une chaîne discutable. Selon ce hadith, le sermon comporte deux parties.

Celui qui examine la sunna rapportée dans les Deux Sahih et ailleurs se rend clairement que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) ne prononçait qu'un seul sermon au terme duquel il allait s'adresser aux femmes pour les sermonner. Se fonder sur cette pratique pour soutenir l'institution de deux sermons est probable mais reste lointain. Il se peut qu'il (le Prophète) allait sermonner les femmes parce qu'elles n'avaient pas entendu le sermon (initial). C'est probable. Il se peut encore qu'elles avaient entendu le sermon mais il (le Prophète) voulait leur réserver un discours. C'est dans ce sens qu'il (Le prophète) leur rappelait et les sermonnait en évoquant des affaires qui les concernaient particulièrement.» Extrait de charh al-moumt'i (5/191).

La Commission Permanente a été interrogée en ces termes: **Le sermon prononcé dans les deux prières marquant les fêtes doivent ils comporter une pause au cours de la quelle l'imam s'assoit?** Elle a répondu ainsi: « Les deux sermons reposent sur la Sunna et on doit les prononcer après la prière, compte tenu du hadith rapporté par an-Nassai et par Ibn Madjah et par Abou Dawoud d'après Ataa d'après Abdoullah ibn Saib (P.A.a) qui dit :« J'ai assisté à une fête aux côtés du Prophète (Bénédiction et saluts soient sur lui). Après avoir terminé la prière, il dit: **Nous allons prononcer un sermon. Que celui qui veut s'asseoir pour l'écouter reste et que celui veut s'en aller s'en aille.**

Cheawkaani (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit dans an-Nayl« L'auteur (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Le hadith explique que le sermon repose sur la Sunna. S'il était une obligation, on devait s'asseoir pour l'écouter.**

Il est institué que celui qui prononce deux sermons lors de la fête doit les séparer par une pause au cours de la quelle il s'assoit brièvement comme on le fait pour le sermon du vendredi. C'est aussi compte tenu de ce qui a été rapporté de Chafii (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) d'après Oubaydoullah ibn Abdoullah ibn Outbah (P.A.a) qui dit: **La sunna enseigne que lors des Deux Fêtes l'imam prononce deux sermons séparés d'une pause au cours de laquelle il s'assoit.**



Certains ulémas soutiennent que la prière marquant la fête ne contient qu'un seul sermon car les hadiths authentiques reçus du Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) ne contiennent qu'un seul sermon. Allah le sait mieux. Extrait de fatwas islamiques (1/425).

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: l'imam doit il prononcer un seul sermon ou deux? Voici sa réponse: Ce qui est plus répandu au sein des jurisconsultes (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) est la prononciation de deux sermons lors de la fête. Ils se fondent en cela sur un hadith faible évoquant cette pratique. Il existe toutefois un hadith authentique cité dans les Deux Sahih selon lequel le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) ne prononçait qu'un seul sermon. J'espère que la pratique est l'objet d'une grande latitude. Extrait de Madjmou fatawa cheikh Ibn Outhaymine (16/246).

Le Cheikh dit encore : La sunna enseigne un seul sermon. Si on en fait deux, cela ne représente aucun inconvénient, cette pratique étant rapportée du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). Toutefois, il ne convient pas que l'imam oublie d'aller réserver un sermon aux femmes car le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) les avait sermonnées. Si l'imam emploie un haut parleur qui permet aux femmes de suivre le sermon en même temps que les autres , qu'il leur consacre la fin de son sermon. S'il n'emploie pas un haut parleur et si les femmes n'entendent pas son sermon, qu'il se rende auprès d'elles en compagnie d'un homme ou de deux pour leur parler dans la mesure du possible. fatawas (16/248).

En somme, la question fait l'objet d'un effort de réflexion personnel et partant d'une grande latitude. La Sunna prophétique ne contient aucun texte permettant de trancher, même si elle semble favoriser un seul sermon. Que l'imam fasse ce qu'il croit plus proche de la Sunna à son avis.

Allah le sait mieux.